



CHARTRE D'HYGIENE POUR LA PROTECTION DE LA PERSONNE DURANT LE COVID 19

Protection des clients

- Réservation en ligne ou téléphonique, avec recueil d'informations au sujet des participants pour préparer en amont, la mise à disposition de tout le matériel nécessaire à la pratique de l'activité. La taille, la morphologie pour choisir la combinaison et le lycra, ainsi que des renseignements sur le niveau (débutant, intermédiaire etc ...) pour proposer une planche adaptée au surfeur
- Mise en œuvre des mesures de signalisation des espaces et de signalisations des distances à proximité et dans les locaux
- Mise en place d'un circuit différencié et balisé, arrivée et sortie
- Barrières pour gérer le flux et respecter les distances de sécurité
- Mise en place de zone réservées au personnel, interdites d'accès au public
- Départ des cours en horaires décalés
- Les clients de plus de 13 doivent venir seuls à l'accueil
- Les clients de moins de 13 ans peuvent être accompagné d'une personne au plus
- Utilisation des vestiaires limitées, uniquement pour y laisser ses affaires en sécurité, accès par roulement, 2 personnes maximum à la fois
- Chaque client doit venir avec son propre sac, pour déposer ses affaires personnelles dans un des casiers, qui seront désinfectés par notre personnel systématiquement après chaque passage
- Gel hydro-alcoolique à disposition pour les clients
- Des bacs pour nettoyer les combinaisons et les leashes après chaque usage, utilisation de liquide bactéricide et virucide
- Un spray bactéricide et virucide pour nettoyer les planches après chaque usage
- Dans le cadre de son action pédagogique, l'éducateur veillera à avoir toujours à proximité l'équipement de secours habituel, complété de gants et masques à usages unique et lunettes ou visière de protection
- A l'eau les méthodes de sauvetage s'effectueront par transmission d'un support flottant afin de respecter les distances de sécurité, principe de précaution maximale afin d'éviter les contacts directs.
- Affichage et énoncé des mesures de sécurité à toute personne se rendant sur site. Traçage, tenue d'un registre recensant toutes personnes accueillies au sein de la structure.

Protection des salariés du HSC

- Plexiglass de protection pour l'accueil
- Privilégier paiement en ligne ou par carte bancaire, limiter les interactions
- Désinfection du TPE après chaque transaction
- Huile essentielle pour désinfecter pièces et billets.
- Gel hydro-alcoolique mis à disposition, dans les locaux et à proximité de la machine à carte bleue pour les clients et le personnel.
- Masques de protection
- Gants
- Service de nettoyage qui passera 2 fois par jour pour désinfecter les lieux sensibles (poignées de portes, les bureaux, casiers de rangement etc.)
- Affichage des numéros d'urgence et de la conduite à tenir en cas de symptômes